



## Un projet de rapprochement des stations Un projet de rapprochement des territoires

Edito de Bernard Dhoudain (Président du SIVOM de L'ardiden) – Michel Aubry (Maire de Cauterets) – Eugène Trey (Président de la Régie de Luz Ardiden) – Thierry Lardat (Président d'Espaces Cauterets)

Cette lettre d'information est le premier acte d'une communication commune entre les stations de Luz et de Cauterets. Elle marque la volonté des équipes municipales de publier ensemble un document sur les composantes de ce projet commun. Une première présentation des grands principes du projet de rapprochement des deux stations fut effectuée, en février 2011 versant Luz et Juillet versant Cauterets ; mais où en est-on aujourd'hui ?

Les études se sont poursuivies aux plans technique et environnemental ; le but de cette première édition est de vous en présenter les principales lignes.

Plusieurs mois de réunions, d'échanges, de débats ont notamment permis de résoudre la problématique majeure de ce projet : sa gouvernance. Le principe aujourd'hui retenu est celui d'une coopération permettant la construction d'un projet commun tout en préservant les intérêts particuliers de chacune des vallées : si l'idée de fusion est écartée, l'idée de création d'un projet de territoire élargi est bien adoptée.

Cette volonté partagée est aujourd'hui figée dans la « Charte des valeurs », adoptée par les conseils municipaux concernés ; ce document présente les objectifs et enjeux du projet, et constitue le socle de coopération sur laquelle

une structure commune verra le jour prochainement. Rappelons que dans un courrier en date du 11 janvier 2011, le Préfet

### Créer un projet de territoire tout en préservant chaque vallée

René Bidal écrivait ... « ce projet n'a de sens à mes yeux que dans le cadre d'une solidarité entre les différentes communes concernées. Cette solidarité doit s'exprimer politiquement, ce qui passe par le regroupement des stations de Luz Ardiden et Cauterets au sein d'une structure commune. » Mais parallèlement à la conduite de ce projet de rapprochement, la vie de nos stations continue, les chantiers se poursuivent tant à Cauterets qu'à Luz, permettant d'offrir à nos clients de belles nouveautés.

Vous trouverez dans ces pages une présentation des investissements réalisés durant l'été ; précisons que, s'ils bénéficient aux skieurs d'aujourd'hui, ils s'inscrivent dans la logique de rapprochement des stations de demain ; en effet remodeler, rationaliser et fiabiliser le domaine de Luz Ardiden permettra aux skieurs venant de Cauterets ou de Luz par les nouvelles liaisons d'apprécier un domaine de qualité. Quant au secteur du Lys, le réaménagement de l'espace débutants devrait être apprécié par les familles aujourd'hui et demain.

L'objectif principal de ce projet, au-delà des investissements à réaliser, est le développement durable des vallées sur les plans environnementaux, sociaux et économiques. Un souhait partagé est de développer des vallées génératrices d'emplois pérennes grâce à une activité touristique et commerciale dynamique et donc à l'année permettant la sédentarisation d'une population active et le maintien des services induits. Un autre souhait est également de mutualiser les nécessaires investissements sur nos domaines, dans le respect de l'environnement, de la recherche d'économies, de l'optimisation des moyens engagés et au final, d'une diminution des risques pour les collectivités.

Mais nous sommes conscients que ce projet est coûteux, que les enjeux environnementaux pour la liaison de

Cauterets à Luz Ardiden sont importants et que la problématique foncière pour la liaison de Luz à Luz Ardiden est cruciale.



Assurer un développement durable des vallées sur les plans environnementaux, sociaux et économiques

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin, riche en informations puisqu'il a pour prétention de vous présenter en détail :

- l'actualité des stations, les avancées du projet depuis l'été 2011 et notamment le projet de liaison Cauterets/Luz en image, un rappel du positionnement du projet : « pourquoi à deux c'est mieux », un focus sur les études environnementales, un focus sur l'impact du ski dans notre économie locale et enfin une présentation de l'impact de ce projet dans la prospective de chaque station : pourquoi et comment investir dans nos stations ?

Nous profitons aussi de ce début d'année pour vous adresser tous nos vœux pour 2012.





HIVER 2011/2012

## UNE MONTAGNE DE NOUVEAUTÉS SUR NOS DOMAINES

À Cauterets comme à Luz Ardiden, la réflexion sur la liaison n'est pas exclusive d'une réflexion sur la modernisation de sa station et son évolution.

En effet, le projet de rapprochement ayant pour principale finalité de valoriser, de rendre complémentaires et solidaires les deux domaines skiables par des

accès facilités de part et d'autre, il est primordial de réfléchir et proposer un programme d'investissements permettant d'améliorer l'offre de ski et d'accueil des deux stations. Un plan d'investissement a été élaboré jusqu'en 2020 afin d'identifier les projets et les inscrire dans un programme pluriannuel.

Pour la saison 2011/2012, chaque domaine a défini ses axes de travail et ses priorités : Pour Luz il s'agissait d'améliorer la qualité de ski et de diversification de l'offre du domaine, pour Cauterets c'est l'amélioration du ski débutants et la mise en conformité d'installations qui ont fait l'objet des investissements. La qualité de l'accueil et des espaces de restauration constituait une priorité pour les deux stations.

**POINT SUR LES TRAVAUX :** Pour 2011 ces travaux représentent pour Luz Ardiden 950 000 €HT et pour Cauterets 1400 000 €HT.

### CAUTERETS

#### Création d'un nouvel espace débutants « l'Espace Yéti »

La création de ce nouvel espace débutant s'est traduit par des travaux de terrassement importants afin de profiler un nouvel espace plus adapté, l'installation d'un tapis et d'un espace de restauration rapide.

#### Le tapis

Positionné en lieu et place du Télési jonction le nouveau tapis dessert une zone ski débutants agrandie et un petit espace luge sur la partie gauche (côté bâtiment).

Ce tapis sera cette saison sans couverture mais celle-ci sera montée dans le courant du printemps 2012.



TAPIS JONCTION CAUTERETS

### LUZ ARDIDEN

#### Aménagement du secteur Caperette

Pour améliorer cet hiver la glisse sur les pistes de la station de Luz Ardiden, des travaux de reprofilage ont été menés sur le secteur Caperette. Ils permettent de rendre plus accessible ce secteur clé du domaine et d'y améliorer la circulation des skieurs (effacement du chemin et comblement de piste, modification de dévers, aménagement de jonction).

Un plan d'engazonnement a immédiatement été réalisé sur la zone pour limiter l'impact paysager et permettre de maintenir le manteau neigeux plus longtemps. La signalétique a été refaite sur ce secteur avec l'installation de nouveaux panneaux au départ et à l'arrivée du télésiège.

#### Garantir la neige afin de poursuivre la fiabilisation du domaine. Cette année trois opérations ont été menées :

- L'installation de nouveaux « canons à neige » pour optimiser

l'enneigement dans le bas de la station et sur le secteur de Béderet

- L'augmentation de la puissance instantanée de production de neige avec la mise en place de pompes supplémentaires.

- La réalisation de deux barrières à neige sur le secteur bas de Béderet et au col de Riou pour améliorer la capture de la neige.

#### Déplacement de la zone de snowtubing (luge sur bouée) :

Une partie du secteur du Couyela a été reprofilée pour accueillir le nouvel espace de snowtubing. L'ancien espace a été transformé en seconde piste de luge.

#### Développement du snowpark :

Sur les conseils de la société H05 (prestataire en charge du conseil sur l'évolution des pratiques) de nouveaux rails ont été achetés et des terrassements ont été réalisés pour améliorer l'équipement de cet espace et tendre à le rendre conforme aux attentes de la clientèle.





## LES SERVICES ET L'ACCUEIL

### CAUTERETS

#### La Restauration

- Mise en place d'une offre de restauration sur le domaine « skis aux pieds » : la tartinerie. Ce petit espace se situe sur la plateforme de la gare amont de la télécabine du Courbet au pied du nouveau stade débutants. Elle est orientée plutôt vers un public familial (avec une carte ludique et gourmande : les tartines salées et sucrées). Elle est installée dans deux bungalows : l'un dédié à la préparation/vente et l'autre à l'accueil du public sous forme d'une petite salle. Une terrasse extérieure avec chaises longues est également proposée.

- Création d'un nouvel espace « le Grum » : il est situé à proximité du snowpark et de la piste bleue Gentiane. Le Chalet est uniquement un espace de préparation, les clients sont installés à l'extérieur (chaises longues, tables). La cible est un public plus jeune.

- Le Courbet : Un coin détente café a été rajouté à l'intérieur du restaurant avec un espace enfants (jeux, dessins...).

### LUZ ARDIDEN

#### La Restauration

- La station de Luz Ardiden gère les deux restaurants d'altitude sur les secteurs Aulian et Bédéret. L'équipe de la station a réalisé cet été des travaux d'embellissement extérieur sur le restaurant de Bédéret ainsi que d'aménagement intérieur afin d'améliorer les conditions de vente et de production (rajout d'une grande grillade). Objectif : améliorer les conditions d'accueil de la clientèle, le temps d'attente et le séjour sur place par un confort supérieur. Le mobilier de Bédéret a ainsi entièrement été renouvelé (dans un esprit plus montagnard).

- De plus, en lien avec les attentes de la clientèle, la terrasse devant le bâtiment d'Aulian a été agrandie avec la création d'un espace solarium.

### CAUTERETS

Amélioration de l'accueil dans la gare supérieure de la télécabine

- Réalisation de la signalétique intérieure du bâtiment permettant aux skieurs de mieux identifier les différents services du bâtiment.
- Réalisation du parement pierres extérieur du bâtiment (commencé en 2010)

### LUZ

Le stationnement

- Le parking à l'arrière du bâtiment d'Aulian a été en partie refait, une nouvelle couche de bitume a été posée et de nouvelles barrières de sécurité posées.



**LES INVESTISSEMENTS RÉGLEMENTAIRES** : Si cette partie de l'investissement est moins visible pour la clientèle elle constitue un passage obligé pour mettre les stations en conformité avec la réglementation et les garder performantes. Cette partie a demandé cette année une forte mobilisation des budgets investissements dans chaque station.

### 3 PRIORITÉS

**Les cuves de carburant** ont été changées afin de pouvoir accueillir le nouveau Gazole non routier (GNR). Ce gros chantier s'inscrit dans la politique environnementale des deux entreprises (iso 14001).

À l'Ardiden, une nouvelle cuve a été installée avec une capacité augmentée à 50 000 l (réapprovisionnement en cours de saison).

À Caunterets, La capacité des cuves du Lys a été augmentée afin d'anticiper les évolutions du domaine et techniques portant la capacité totale à 220 000 litres (pas de réapprovisionnement en cours de saison).

### Les remontées mécaniques

Les visites et grandes inspections (GI) représentent un investissement obligatoire important pour les stations. Elles correspondent à l'entretien du parc de remontées mécaniques pour garantir leur conformité et leur bon fonctionnement.

À Luz, Les visites et grandes inspections (GI) des Remontées mécaniques :

Cet été les remontées suivantes ont fait l'objet de contrôle

- Inspection partielle Pourtères II
- Inspection partielle Pourtères III
- Inspection Tk coueyla
- Inspection du coffret sécurité Pourtères I,II,III,
- Simulateur de charge TSD Aulian Express.

À Caunterets, celles-ci sont désormais inscrites dans des programmes trisannuels. Cette année trois remontées ont fait l'objet de grandes inspections

- Le Courbet 4ème GI (2ème année)
- Le Barbat : GI (1ere année)
- Le Puntas : 2ème GI (1ere année).

à ces visites se sont rajoutées les visites annuelles et l'entretien courant.

### Autres investissements réglementaires

À Caunterets

- Le dépôt d'explosifs : dont les travaux avaient commencé en 2010 a été achevé en fin d'été à l'issue de longues procédures d'instruction et d'inspection des locaux.
- Les Gazex (système de déclenchement préventif des avalanches à distance) : un Gazex a fait l'objet de réparation et deux ont été totalement changés. Un programme est mis en place jusqu'en 2015 pour intervenir sur l'ensemble du parc des Gazex de la station (11 au total).
- D'autre travaux ont aussi été réalisés : la réparation des filets pare-avalanches de Touyarolles, la réfection de l'étanchéité de la terrasse du restaurant du Carrousel, la mise en place d'un nouveau relais Orange, la mise en conformité du réseau d'eau potable du bâtiment du Cambasque.
- Pour le Pont d'Espagne : réparation des travaux du parapet du Pont d'Espagne et réfection du sentier de lac de Gaube : (Maîtrise d'ouvrage SEM Pont d'Espagne).

### Le matériel roulant

Ces acquisitions sont désormais inscrites dans le cadre d'un marché global passé avec le groupe N'Py. Ceci permettant aux stations de bénéficier de tarifs plus intéressants au regard des volumes concernés.

Acquisitions de Luz Ardiden :

- d'une dameuse Pisten Bully Polar treuil
- d'un véhicule 4x4.

Acquisition de Caunterets :

- d'une dameuse Pisten Bully Polar treuil (Lys).



TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES NOUVELLES CUVES À CAUNTERETS



ENTRETIEN DU PARC DE REMONTÉES MÉCANIQUES



# PROJET DE LIAISON LUZ – CAUTERETS

## OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI?

Engagée depuis 2005 par Espaces Cauterets et La Régie de l'Ardiden, une série d'études permet d'analyser, proposer, vérifier ou encore valider certaines hypothèses. Des bureaux d'études accompagnent les élus dans leurs réflexions, réalisent toutes les simulations possibles au gré de l'évolution du projet et des positions adoptées.

Celles-ci ont été lancées dans plusieurs directions afin de ne négliger aucune piste :

- **L'étude de marché**

confiée au cabinet CONTOURS, a été menée sur deux axes :

- auprès de nos clientèles pour connaître leur perception du projet
- sur la faisabilité financière par une étude des prix.

Ces études sont aujourd'hui achevées, mais donneront lieu à actualisation par une nouvelle interrogation des clients des 2 stations durant l'hiver en cours.

- **Les études environnementales**

confiées à la société AMIDEV : l'inventaire des espèces, espaces et incidences du projet est terminé, et l'examen des « préconisations et dispositions à prendre » est en cours.

- **Les études techniques**

menées par les sociétés DIANEIGE ET DCSA ont porté, quant à elles, sur les implantations des diverses installations prévues, l'étude des risques naturels et le chiffrage des opérations.

- **L'étude sur la gouvernance**

concernant l'organisation à privilégier pour la mise en œuvre du projet, est actuellement menée de façon très participative entre élus et juristes par le cabinet Camille et associés.

Un comité de pilotage composé d'élus des différentes collectivités parties prenantes - SIVOM de l'Ardiden, Mairie de Cauterets et les deux Régies de l'Ardiden et Espaces Cauterets, mène la réflexion autour de ces études.

La caisse des dépôts et consignations est également un partenaire associé de façon très étroite au projet; elle soutient la phase d'études du projet depuis 2010 par le biais d'un financement direct et d'un suivi régulier en la personne du Directeur Régional de la caisse des dépôts. Des personnes référentes dont Jean Pierre Sonnois (Ancien Président de la compagnie des Alpes) suivent l'évolution du projet (rencontre à deux reprises des opérateurs et bureaux d'étude pour la présentation du projet et échanges avec leurs experts).

Une définition relativement précise du projet permet aujourd'hui de rencontrer les partenaires directement concernés afin d'entamer des présentations, discussions voire négociations.

Des administrations telles le Parc National des Pyrénées, la Chambre d'agriculture, la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), l'ONF (office national des forêts), le RTM (service de restauration des terrains en montagne), l'ONFCS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) ont été rencontrés sur des questions relatives à leurs compétences (terrains agricoles, préservation des espèces, utilisation de la forêt et sécurité des sols...). D'autres partenaires tels Les commissions syndicales ont aussi été rencontrées sur les sujets liés à l'activité pastorale.

Enfin, une rencontre a été organisée avec les services de l'Etat pour présenter cette première avancée afin d'envisager le dépôt du dossier « d'Unité Touristique Nouvelle » dans le courant du 1er trimestre 2012.



**Pour mémoire:**  
une UTN est le document soumis à autorisation de toute opération de développement touristique en zone de montagne dont le but est de créer, d'étendre ou de remplacer des remontées mécaniques ou de réaliser des opérations d'hébergements et d'équipements touristiques  
Ce document se décompose en trois volets sur le projet : un volet technique, un volet environnemental, un volet financier / gouvernance.





## RAPPEL DU POSITIONNEMENT :

# POURQUOI À DEUX C'EST MIEUX?

Pourquoi avoir privilégié un projet et un montage entre deux stations ? En quoi cette association est-elle pertinente sur un plan fonctionnel et commercial ?

### POSITIONNEMENT COMPLÉMENTAIRE DU PROJET:

Les deux stations, aux domaines riches et fonctionnels, seront ainsi positionnées de façon complémentaire :

#### DOMAINE DU LYS

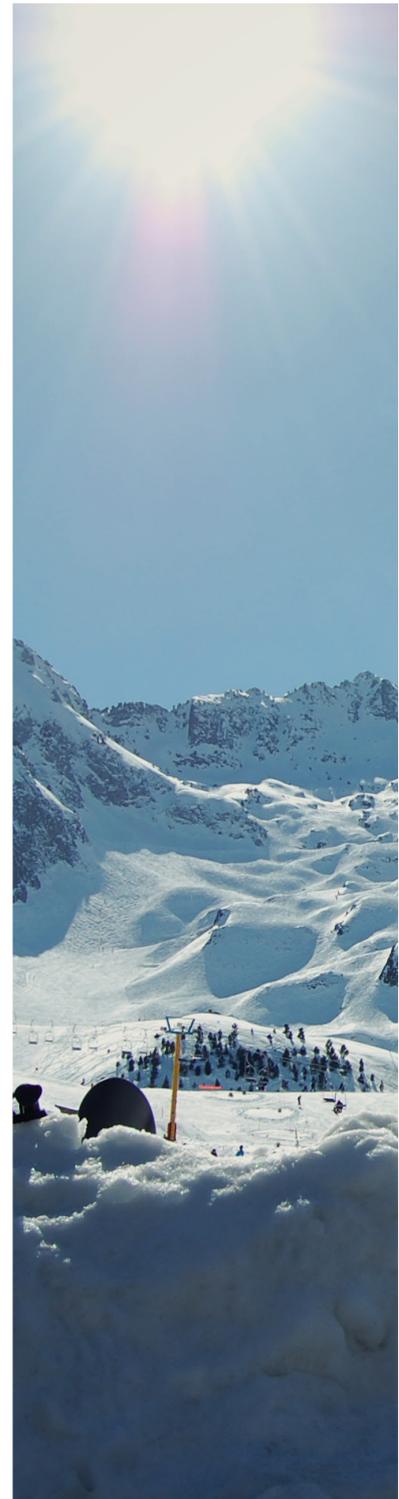
- Le cirque du Lys, domaine d'altitude, bénéficiant d'un enneigement naturel et proposant une offre familiale mais aussi technique (pistes accessibles, dimensionnement moyen, accessibilité aisée).
- L'offre de la station sera fondée sur deux domaines accessibles en 10 minutes depuis le village et privilégiera une clientèle de séjour. Cette stratégie permettra de mieux cibler une nouvelle clientèle qui a tendance à bouder la station du fait d'un espace skiable trop souvent qualifié de limité ou « d'encombré » sur des périodes de pointe.
- un objectif est d'optimiser le remplissage des lits et la consommation sur site.

#### DOMAINE DE LUZ ARDIDEN

- le domaine doté d'un équipement en neige artificielle conséquent, proposant une offre ski plus vaste, un domaine pour skieurs plus confirmés et une offre « free ride ».
- Son domaine sera désormais positionné « comme un pied de pistes » non seulement pour la clientèle en séjour dans la vallée de Luz mais aussi pour la clientèle en séjour dans les vallées des Gaves (10min de Pierrefitte / Argelès Gazost)

**Ceci impliquera de poursuivre également le développement de chacun des domaines :**

- Par des aménagements et investissements optimisant les espaces ski existants plutôt qu'en générant de l'offre ski supplémentaire
  - Par une mutualisation plus efficace des moyens.
  - Par la création d'une image dynamique d'une nouvelle grande destination (nouveau grand domaine) permettant de s'inscrire dans l'effectif des stations qui se développent.
- L'objectif étant :
- d'augmenter le trafic de chaque station de près de 60 000 skieurs supplémentaires.
  - De multiplier les séjours et par conséquent, la consommation et l'emploi.





## VERSANT CAUTERETS EN IMAGES

### DÉPART DE CAUTERETS

#### Une solution Intégrée

Après l'étude de plusieurs hypothèses, Les élus ont retenu une implantation de la gare de départ vers l'Ardiden contiguë à la gare actuelle du Lys. Cette option figurera dans le dossier UTN.

Les éléments qui ont plaidé en faveur de ce positionnement sont:

- Une cohérence entre les deux gares

sur un plan fonctionnel pour la clientèle. Cette implantation permettra un transfert aisé et rapide entre les télécabines pour les skieurs transitant entre Luz et le Lys, et inversement.

- Une cohérence fonctionnelle pour l'exploitant

(rapprochement des caisses, des embarquements...)

- Une cohérence architecturale

avec l'actuelle gare, autour d'un espace public de qualité au sein du « parc urbain » sur lequel il n'empiètera pas.

- Une gare aval « semi-enterrée »

permet une bonne inscription urbaine du projet.

UNE  
COHÉRENCE  
ENTRE  
LES  
DEUX GARES

Les dernières évolutions du projet depuis l'été 2011 ont permis de définir l'implantation de la gare de départ sur Cauterets ainsi que le projet d'aménagement du Lisey. L'objectif est de relier la station de l'Ardiden par une télécabine entre Cauterets et le plateau du Lisey, relayée par un télésiège débrayable 6 places entre le Lisey et les crêtes de Luz. Le choix a été fait de ne pas aménager d'espace débutants sur le plateau du Lisey. Les gares d'arrivée et de départ du télésiège et du télécabine seront semi enterrées

#### Gare actuelle du Lys express

#### Implantation du projet de gare Cauterets-Luz (simulation d'intégration architecturale)

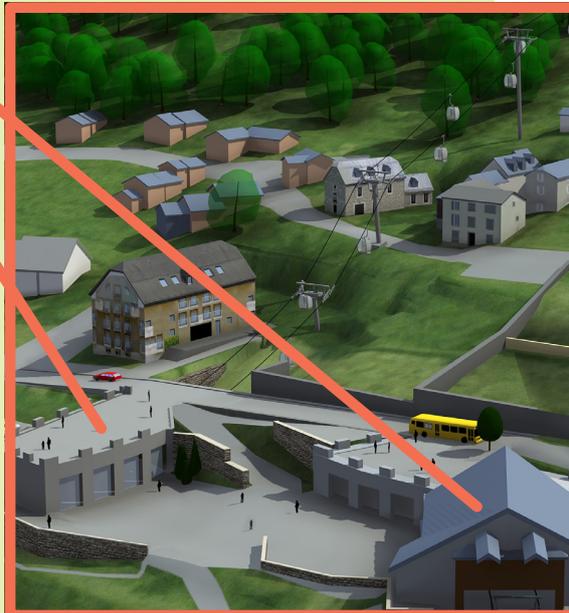
Cette implantation implique la destruction du garage actuel d'Espaces Cauterets. La future télécabine passerait sous la rue du Dr Domer et sortirait à l'emplacement du garage actuel.

#### Gare actuelle du Lys express

#### Implantation du projet de gare Cauterets-Luz (simulation d'intégration architecturale)

La nouvelle gare sera implantée sur le parking actuel, et positionnée au niveau de la route sous forme de terrasse afin d'éviter la création d'une construction trop importante. L'espace situé entre les deux gares sera traité sous forme d'esplanade piétonne.

Le projet architectural présenté ici n'est toutefois pas le projet définitif, mais une simple esquisse fonctionnelle proposée par la société Diagne (images non contractuelles). Le parking existant sera donc partiellement supprimé et l'accès aux gares de départ sera facilité par un système de navettes renforcé.



VUE DE L'IMPLANTATION DE LA GARE DE DÉPART



## UN TRACÉ DE TÉLÉCABINE BIEN INTÉGRÉ

Ce positionnement central des points de départ, permet aussi d'obtenir une « installation » de la ligne bien insérée dans le thalweg (la meilleure insertion paysagère des différentes variantes étudiées) et de

diminuer l'impact visuel de cette remontée depuis le village. En outre, ce tracé n'impactera pas le sentier à caractère patrimonial du Lisey, qui sera par ailleurs valorisé (projet de sentier d'interprétation porté par

l'ONF -office national des forêts- et la communauté de communes de la vallée de Saint Savin) et proposé à la clientèle piétonne (montée en télécabine et descente à pied par exemple).

## LE PLATEAU DU LISEY

Le plateau du Lisey ne sera qu'une étape intermédiaire vers la station de l'Ardiden, et ne fera l'objet que d'un aménagement minimum. Deux gares intermédiaires seront placées sur le plateau intégrant l'arrivée de la télécabine et le départ du télésiège (deux appareils retenus pour des raisons

financières et d'exploitation en crête). Le concept d'aménagement proposé est d'utiliser au mieux le relief constitué par la moraine à l'extrémité du plateau pour améliorer l'insertion des équipements dans le site et présenter une intégration paysagère exemplaire. Le garage des cabines serait

aussi compris dans cet aménagement afin de simplifier l'intégration de la gare aval.

Le télésiège parviendra ensuite à proximité de la gare amont du télésiège de l'Aulian Express et ouvrira l'accès aux 60 km de pistes du domaine de Luz Ardiden.

## DEUX PISTES NOIRE ET BLEUE :

Deux pistes sont prévues sur le site qui n'impacteront que très peu le plateau du Lisey

### La piste bleue

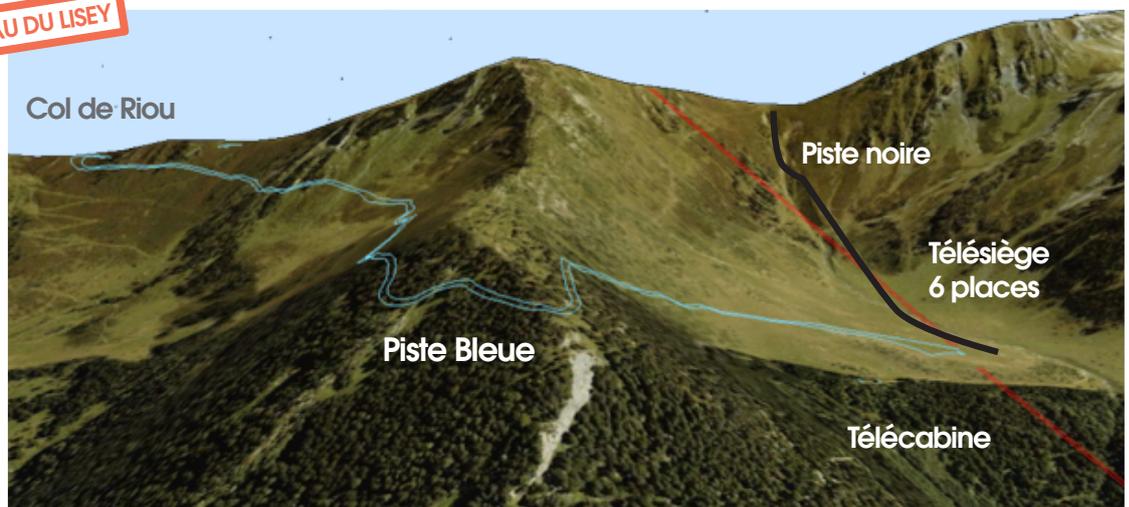
une piste de liaison en traversée. Cette piste permettra de relier le col de Riou au plateau du Lisey sur une longueur totale de 3,5 km. Elle aura pour fonctions essentielles d'assurer le retour des usagers en cas d'arrêt du

télésiège et de proposer une piste de promenade de niveau bleu supplémentaire à la clientèle (8m de large et 8% de dénivelé). Elle aura aussi pour fonction de faciliter la circulation des agriculteurs dans le cadre du contrôle des estives et des équipes techniques l'été.

### La piste noire

sera positionnée sous le télésiège avec des aménagements minimaux relevant du nettoyage et enlèvement des blocs. Il s'agira d'une belle piste sportive avec un passage à 60% environ.

### LE PLATEAU DU LISEY



### Free Ride

une réflexion est en cours pour évaluer les potentialités de cette pratique de ski hors piste.



### VUE DEPUIS LES CRÊTES DU LISEY



## HUMAIN, AGRICOLE ET NATUREL DU PROJET

L'état du site, son environnement constituent une composante importante du dossier UTN, d'elle peut dépendre la décision d'autorisation.

Le Bureau d'études AMIDEV est chargé de l'inventaire et de l'analyse de cette composante du projet : environnement humain, naturel et paysager, enjeux et impact des mesures compensatoires nécessaires.



10

**La problématique environnementale a ainsi été identifiée dans toutes ses composantes. Il reste à présent à réaliser des analyses complémentaires sur des secteurs jugés sensibles et pour lesquels des actions ou mesures compensatoires vont être définies.**

### Sur l'activité humaine :

une analyse des principales caractéristiques de l'économie locale telles que l'agropastoralisme, la gestion forestière, la fréquentation touristique, par des rencontres avec les principaux acteurs de terrains (Office national des forêts, Commissions Syndicales) est activement menée. L'activité agricole sera impactée par la liaison de la vallée de Luz à l'Ardiden (zone de départ), un travail de recherche de terrains en compensation, est en cours.

### Sur l'environnement naturel et le paysage :

la méthode d'inventaire consiste à effectuer des relevés de terrain et élaborer un diagnostic : description du milieu physique, présentation de la structure du paysage et inventaire du milieu naturel, faunistique et floristique pour chaque liaison.

### Sur la végétation et la flore :

le repérage, en deux passages -printemps et été- est effectué selon les habitats naturels et les espèces végétales. Les espèces d'intérêt patrimonial sont recherchées, localisées et cartographiées.

### Sur la faune :

un inventaire et localisation des espèces animales protégées ou d'intérêt patrimonial : grands rapaces, galliformes, reptiles et amphibiens.

**Restent à présent à réaliser des analyses complémentaires sur des secteurs jugés sensibles et pour lesquels des actions ou mesures compensatoires doivent être définies.**

## ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE?

Le projet de liaison des deux stations s'inscrit dans le long terme. Il est donc inévitable d'aborder la question du réchauffement climatique quand on évoque un projet d'avenir dans les stations de ski, activité directement liées aux conditions météorologiques.

Si l'évolution climatique fait partie intégrante de notre réflexion, l'altitude et l'exposition des deux stations permettent d'envisager l'avenir raisonnablement (Luz-Ardiden 1680/2500m, Cauterets 1730/2450m).

Par ailleurs, l'économie des vallées de Luz et Cauterets étant principalement basée sur le tourisme, et donc sur l'activité des remontées mécaniques, il n'existe pas d'alternative identifiée de développement générant autant d'emplois et de retombées. Le portage financier du projet est estimé à 20 ans (durée de remboursement d'un emprunt) ; à cet horizon, un profond bouleversement climatique est peu probable.



## ZOOM ÉCONOMIQUE SUR LE PROJET

L'étude sur le positionnement commercial et marketing :

Étape décisive dans la définition du projet, cette étude, réalisée en 2009, s'est déroulée en trois étapes :

- **Analyse de la consommation des forfaits** des deux stations par une observation fine des tarifications.

Le cabinet **CONTOURS** a réalisé des préconisations permettant d'adapter la tarification au produit et de donner des hypothèses de travail sur les marges d'évolution de chacun des deux domaines. Le but serait d'harmoniser les modes de calcul, la

lisibilité des tarifs et de rendre plus pertinentes certaines offres. Parmi les préconisations on peut retenir par exemple la réduction de la vente des forfaits courts au profit des forfaits saison et séjours

- **Test de la nouvelle offre** au moyen d'une enquête auprès des clients des deux stations.

Le **but poursuivi** est d'évaluer les parts de choix de chacun des produits présentés, de définir les tarifs optimum acceptés, d'identifier les cibles de clients intéressés par les nouveaux produits, d'étudier les évolutions de prix possibles et la croissance du chiffre d'affaires.

- **Analyse des évolution des forfaits** en lien avec le projet de rapprochement des deux stations

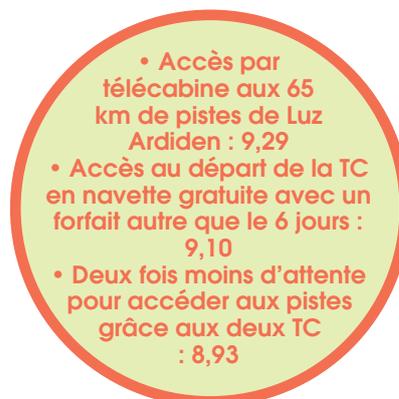
L'étude a mis en évidence le fait que la clientèle était prête à payer un tarif supérieur pour une nouvelle offre (comparable voire supérieur à celui pratiqué par le domaine du Tourmalet) ; par ailleurs, l'acceptation d'une augmentation est confortée si le forfait est commun en raison du rapprochement des deux domaines.

Au-delà de cet aspect financier, la clientèle a largement plébiscité ce projet et a particulièrement pointé les avantages suivants:

**Pour les clients de Luz Ardiden (note sur 10) :**



**Pour les clients de Cauterets (note sur 10) :**



## LE POIDS DU SKI DANS L'ÉCONOMIE ANNUELLE

Les retombées de ce projet impacteront fortement non seulement les structures gestionnaires des domaines skiables mais également l'économie locale. Par économie locale on entend l'économie des villages stations mais aussi des vallées environnantes.

Pour ces raisons, ce projet a été placé dans une logique plus large de **développement de territoire**, le territoire visé étant celui du « **Pays des vallées des Gaves** » : incidences en matière d'emploi,

d'hébergement et d'économie induite (commerces, services...).

Une étude commandée par Hautes Pyrénées Tourisme environnement (HPTE) pour les Hautes Pyrénées, et l'EPSA (Etablissement public des stations d'altitude -) pour les Pyrénées Atlantiques auprès de la société CONTOURS a permis de mettre en relief l'importance des retombées de l'activité ski sur l'économie locale l'hiver mais aussi sur l'activité touristique annuelle (hiver 2010/2011).



Il a ainsi été démontré que les retombées de l'activité des domaines skiables permettent de générer un chiffre d'affaires support de l'activité commerciale durant toute l'année. Le comportement d'achats et de

consommation du produit ski diffère selon le type de clients.

En dépenses journalières moyenne :

**Les clients en séjour « tout compris »** : 116,56 € (clients qui achètent leurs vacances tout compris auprès d'un intermédiaire)

**Les clients en séjour** : 63,37 € (client qui ont réservé un hébergement et achètent les autres services et prestations en station)

**Les excursionnistes** : 91,75 € (clients non logés dans la station et qui viennent à la journée).

## RÉPARTITION DE CETTE DÉPENSE MOYENNE

Grâce à l'étude réalisée et en moyennant les différents types de clients, il a été possible de déterminer que pour 1 € dépensé dans les « remontées mécaniques », 7 € étaient dépensés dans les autres postes de l'économie selon la répartition suivante :



## RÉPARTITION DE L'EMPLOI TOURISTIQUE selon l'activité sur la zone de montagne touristique pyrénéenne

Au sein de la zone de montagne touristique pyrénéenne, les communes situées en « stations de montagne » concentrent les 2/3 de l'emploi salarié touristique. Sur l'ensemble de la zone pyrénéenne, 72% de l'emploi salarié touristique représente des emplois permanents. Sur les 28% d'emplois saisonniers, 70% sont localisés en station.



12



## LA GOUVERNANCE ET LE COÛT DU PROJET

Aujourd'hui élus de Luz et de Cauterets travaillent de concert afin de construire un projet cohérent respectant l'identité et les intérêts de chaque vallée.

Les sujets de réflexion en cours concernent la construction de documents de référence, fondements des accords futurs entre collectivités :

- La **convention de sens** (déjà actée par les conseils municipaux) qui formalise les objectifs généraux du projet et le projet de développement dans son ensemble (document disponible en mairies).
- La **convention de partage** (en cours d'élaboration) qui a pour objet de définir les moyens mis en œuvre pour finaliser le projet sur la base des projections financières.

- L'**élaboration des statuts de la structure en charge des futurs investissements** (en cours d'élaboration) qui prendra en compte les éléments fixés précédemment et définira le mode opératoire entre les différents partenaires. Cette réflexion sera menée dans le courant du premier semestre 2012. Dans l'intervalle, la prochaine échéance sera le dépôt de l'UTN.

## LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le chiffrage de ces opérations, en fonction des différentes options retenues, est aujourd'hui quasiment identifié. Initialement le projet a été estimé à 20 millions d'Euros HT pour chaque versant. Aujourd'hui, côté Luz l'investissement se situe autour de 21 M€HT (sous réserve de la problématique foncière).

Côté Cauterets le projet évolue entre 21 M€ et 27 M€HT. Le montant définitif sera connu quand la totalité des études techniques sera aboutie. Ce montant intègre les installations présentées précédemment, les infrastructures inhérentes mais aussi dans l'hypothèse haute des partis pris d'intégration

paysagère ou architecturale qui seront probablement imposés du fait du classement de Cauterets et de la nécessité de réaliser un aménagement exemplaire sur le Lisey. Lors de l'évaluation finale du montage financier un étalement des dépenses selon leurs priorités pourra être réalisé, comme cela avait été fait pour le projet de la Télécabine du Lys entre 2006 et 2008.

### Simulation financière :

Ces montants font actuellement l'objet d'une analyse financière fine. Ils ont été intégrés dans les budgets prévisionnels de chaque station (sur 20 ans) afin d'identifier les besoins en financement et les

répercussions sur les budgets des communes. De nombreux éléments ont été introduits dans les différentes simulations afin de n'écarter aucune situation. Ils sont appelés facteurs « de stress » (absence de neige, non atteinte des objectifs, non atteinte des prix moyens) ou facteurs « d'optimisation » (l'obtention de subventions aujourd'hui non comprises dans le montage financier, un meilleur remplissage des lits, une fréquentation par une clientèle d'excursionniste) et permettent d'évaluer le projet de façon réaliste et sincère.

